



LES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE AUX CÔTÉS DES **cités éducatives**

RETOUR SUR 3 ANS D'ACCOMPAGNEMENT À 360°





Les cités éducatives visent à dynamiser les quartiers prioritaires de la politique de la ville par une mobilisation renforcée des acteurs autour de l'enjeu éducatif, et sous la gouvernance inédite d'une troïka d'institutions réunissant la préfecture, les services académiques et la/les collectivité(s) territoriale(s). Le dispositif est rapidement monté en puissance depuis sa création, passant en trois ans et deux étapes, de 80 à 200 cités éducatives labellisées. Les centres de ressources de la politique de la ville (CRPV) ont joué un rôle essentiel dans le « décollage » du dispositif et son « atterrissage » dans les territoires. Que nous vous invitons ici à explorer avec nous.



UN ENGAGEMENT PRÉCOCE



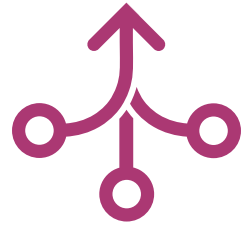
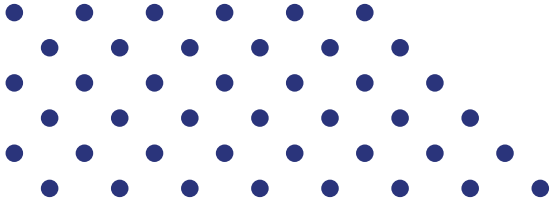
C'est le 5 septembre 2019 que les ministres de l'Éducation et de la Cohésion des territoires dévoilent conjointement la liste des 80 premières cités éducatives à Clichy-sous-Bois, assortie d'une enveloppe de quelque 100 millions d'euros. Or à cette date, 7 CRPV se sont déjà lancés dans l'aventure pour accompagner les candidats à la labellisation. Mais c'est la préparation et la signature de la convention passée l'année suivante entre le Réseau national (RNCRPV) et l'ANCT (signée le 20 juillet 2020) qui donnera un coup d'accélérateur à cet engagement, puisqu'**à la fin de l'année 2020, 15 CRPV sur 19 se seront investis sur le sujet**. Un autre s'engagera en 2021 et trois seulement feront, pour des raisons particulières, durablement exception : Paris (associé régionalement mais pas directement impliqué), PQN-A et Ville & Territoires Occitanie (qui délèguera cette mission à son homologue montpelliérain).

Comment les CRPV, souvent débordés par la multiplicité des missions qui leur incombent, en viennent-ils à s'emparer de ce nouveau sujet, qui plus est l'année des deux confinements sanitaires ? 90 % d'entre eux se mobilisent **à la demande de l'État** (DREETS, DDETS, échelon national) **ou des sites eux-mêmes**. Mais ils se mobilisent d'autant plus naturellement sur le sujet **qu'ils travaillent depuis très longtemps sur les conditions de la réussite éducative en milieu populaire**, avec une connaissance et une expérience directe des ZEP/REP, PEG et PEDT, PRE, dont ils animent la plupart du temps les réseaux des coordonnateurs.

En l'occurrence, les CRPV répondent très majoritairement à **deux grandes catégories d'attentes** :

1 EXPLICITATION DU CONCEPT ET DES OBJECTIFS

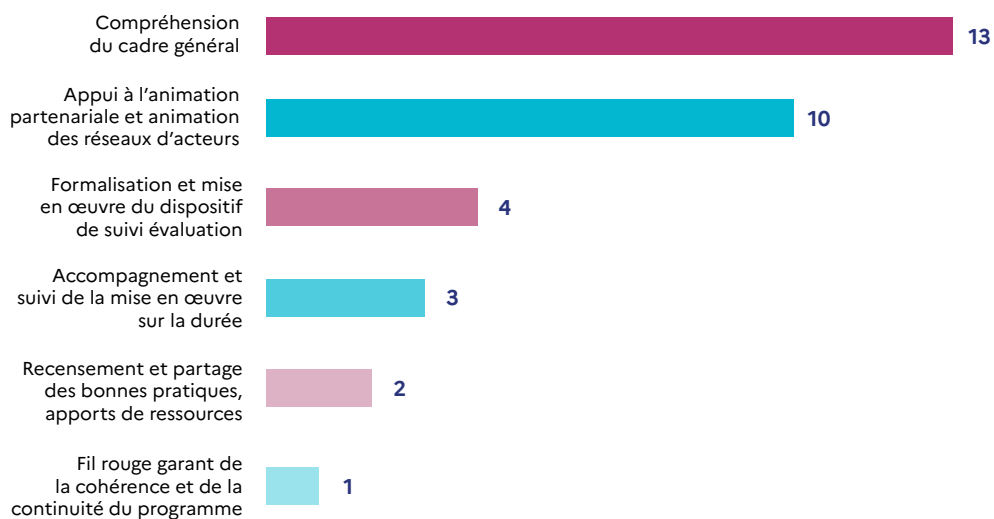
La première portant sur l'explicitation du **concept général de « cité éducative »**, des **objectifs** qu'il recouvre comme du **cadre réglementaire**, de **gouvernance** et de **fonctionnement** qu'il implique. Ainsi, le Pôle Ressources Ouest francilien est sollicité en amont-même de la labellisation des 3 premières cités du Val-d'Oise, dont la gouvernance a pu bénéficier d'un accompagnement soutenu avec l'ensemble de ses partenaires. Dans un registre comparable, Ville Caraïbe (Martinique) et Cités Ressources (PACA) se trouvent mobilisés pour accompagner des Cités éducatives à peine labellisées à l'automne 2019 et monter en quelques semaines l'ensemble de leur protocole et de leur programme d'actions.



2 APPUI À L'ANIMATION PARTENARIALE

La seconde portant sur l'appui à l'**animation partenariale**, la **mobilisation** et la **mise en réseau des acteurs** dans leur diversité afin de les aider à une montée en compétence. Chefs de projets opérationnels et coordonnateurs, porteurs de projets, et au sein même du Réseau national, chargés de mission « éducation » des différents centres de ressources en bénéficieront. Cette mission se révélera décisive en 2020, au cours des deux longues périodes de confinement face à la dissémination des acteurs, durant lesquelles les CRPV feront figure de pionniers dans l'animation à distance.

À QUELS GRANDS TYPES DE BESOINS AVEZ-VOUS RÉPONDU ?



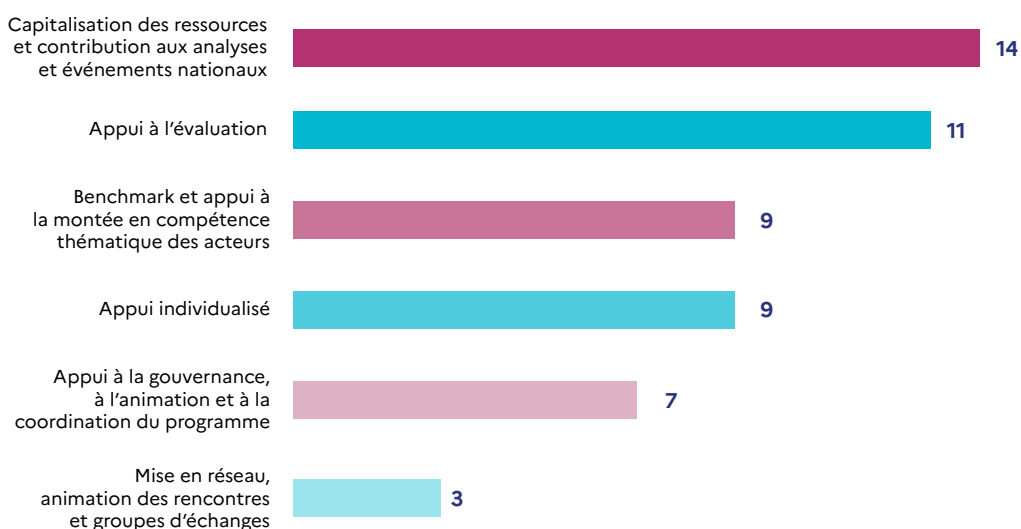
Comment répondre à l'institutionnalisation du partenariat imposée par les cités éducatives ? Comment susciter et faire vivre la coopération entre ceux qui s'ignoraient hier ou s'en tenaient à leurs strictes obligations administratives pour bâtir ensemble aujourd'hui un programme d'actions commun ? Sur quelle(s) expérience(s) construire le protocole d'évaluation et le dispositif de suivi attendu dès le démarrage du dispositif ? Autant d'interrogations qui encouragent les acteurs à s'appuyer sur les CRPV pour y répondre.

UN ACCOMPAGNEMENT INTENSE ET MULTIFORME



Si tous les CRPV témoignent d'un engagement très mobilisateur pour leurs équipes, quels types d'actions ont-ils mis en œuvre pour répondre à ces attentes ?

QUELS TYPES D'ACTIONS AVEZ-VOUS ENGAGÉS AU SEIN DE VOTRE CRPV ?



D'une part, et fort logiquement, des **actions relatives à la qualification des acteurs sous des formes diverses** (60 % des actions citées): rencontre régionale et mise en réseau à toutes les échelles de territoires, appui individualisé à la troïka ou à la communauté éducative d'un site, benchmark thématique et appui à la montée en compétence sur tous les thèmes liés à l'éducation (le Réseau national en a recensé 11 dans son recueil des ressources bibliographiques), apports experts dans le domaine attendu et complexe de l'évaluation.

D'autre part, des **missions d'appui à la gouvernance du dispositif, à l'animation et la coordination du programme** (13 % des actions citées) dans des jeux d'acteurs infiniment variés où la coopération ne se décrète pas. C'est spécifiquement dans ce domaine que les CRPV ont pu pleinement jouer leur rôle de « tiers neutres », comme le reconnaissent leurs directeurs et directrices : pour « aider la troïka à parler un langage commun... et les représentants de l'Éducation nationale à lâcher prise », « accompagner l'élaboration difficile et passionnée du premier programme d'actions », ou encore « permettre aux partenaires de bien s'engueuler ensemble » selon la formule imagée mais parlante de Jean-Marc Berthe, sociologue et consultant expert du champ éducatif.



Île-de-France

DES CRPV ÉCLAIREURS ET BOOSTERS DE LA COOPÉRATION ÉDUCATIVE

Certes, toutes les conditions semblaient réunies pour la grande alliance recherchée par les cités éducatives : une politique de la ville coordonnée et pilotée à l'échelle régionale ; un cadre de coopération institué entre les CRPV sous l'égide de la Préfecture de région ; enfin, une mobilisation très précoce des CRPV par les échelons déconcentrés de l'État autour des cités éducatives (dès le premier semestre 2019, en amont de leur labellisation).

Dans ces conditions, il n'était guère surprenant de voir les CRPV franciliens – en parallèle de l'appui apporté par eux aux sites éligibles à l'échelle locale et départementale – construire, dès 2019/2020, leur agenda commun autour des coopérations éducatives ; et cela sous l'intitulé général « Mesurer l'impact des coopérations éducatives », en partenariat avec le laboratoire EMA (École, Mutations, Apprentissages) de l'Université de Cergy, fort de plus de 30 chercheurs et 50 doctorants sur le sujet, et avec la Fonda, laboratoire d'idées du monde associatif travaillant depuis 40 ans à la montée en compétences des professionnels et bénévoles.

Les objectifs du cycle de qualification imaginé par les CRPV franciliens ?

Proposer à tout l'écosystème régional intéressé aux questions éducatives une réflexion globale permettant de mieux identifier et favoriser les conditions d'émergence de coopérations fructueuses, tous dispositifs confondus : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), programmes de réussite éducative (PRE), projets éducatifs de territoire (PEDT)...

Concrètement, ce cycle s'articulait en **deux volets** successifs et complémentaires :

♦ **Deux séminaires d'une journée** destinés à outiller conceptuellement les acteurs sur le sens d'un projet de coopération éducative, dans un contexte où chacun d'eux était plutôt, poussé par l'urgence administrative, invité à lancer la machine et consommer les crédits. Parmi les nombreux apports de ces journées, l'on retiendra surtout une approche volontairement large de la coopération éducative, pensée à partir des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, invitant à penser l'éducation en lien avec les enjeux de santé, d'égalité entre les sexes ou de discriminations. Sans oublier l'idée que l'évaluation peut être le support de la coopération inter-acteurs plutôt qu'un exercice administratif imposé.

♦ **Des ateliers en distanciel** visant à outiller également les participant.es au plan méthodologique pour définir plus rigoureusement les objectifs de leur coopération, anticiper les facteurs de réussite et de blocage, identifier et fédérer leurs partenaires opérationnels. Il s'agissait alors d'apporter les savoir-faire concrets pour évaluer les novations induites par le dispositif des cités éducatives tels que le fonctionnement en troïka, la continuité de l'action entre premier et second degré ou l'élaboration d'un protocole commun en matière évaluative.

Si le bilan global de l'action reste délicat à établir - tant les situations locales, les besoins des acteurs et leurs compétences diffèrent - force est de reconnaître qu'elle a répondu à une question plus que largement partagée, puisque la quasi-totalité des CRPV a été sollicitée au fil du temps sur ces questions. Et qu'elle a donné lieu à une capitalisation globale en 2021, dans la contribution annuelle des CRPV prévue par le cadre de référence.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

EN PACA, PAROLE À LA GOUVERNANCE DE LA CITÉ ÉDUCATIVE...

« C'est grâce à Cité Ressources qu'on en est là aujourd'hui. »

À Marseille, la troïka est un quatuor, puisque la Métropole s'est d'emblée associée au projet de cité éducative. Et c'est même à elle que l'on doit l'intervention première de **Cités ressources**.

Interrogés sur le rôle du CRPV dans la mise en musique des cités éducatives locales, leurs partenaires sont à l'unisson : dans ce projet reposant essentiellement sur la coopération éducative, « *leurs compétences de médiateurs et leur capacité à intervenir en tiers neutre ont été fondamentales* », confie Nathalie Legaïgnoux, conseillère technique du recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

« *Sans eux, l'on n'en serait pas là aujourd'hui, dans nos compétences individuelles et collectives en ingénierie comme dans la bonne gouvernance, la structuration de l'action commune ou l'animation* », renchérit Gwenaëlle Gaydon, conseillère Éducation auprès du Préfet délégué à l'égalité des chances. « *Dès la rentrée 2019, au démarrage des cités marseillaises, ils nous ont permis de réunir en quelques semaines plus de 200 acteurs de l'éducation au sens très large du terme, et de construire en un mois un plan d'actions triennal pour les 3 cités labellisées de la ville. En 2021, dans le contexte encore complexe de la crise sanitaire, ils étaient aussi les seuls à pouvoir rassembler près de 100 personnes en visio autour du projet émergent de Miramas, nouvellement labellisée.* »

Ce que les partenaires mettent en avant ?

Des « **capacités d'accueil et d'organisation** » nourries par l'expérience, bien sûr. Mais surtout « **une ouverture** » dans la conception-même de l'objet « cité éducative » que les seuls institutionnels auraient peine à imprimer au projet, ouverture liée à leur expertise de la politique de la ville et des déterminants sociaux de la réussite éducative.

Au-delà des spécificités des territoires accompagnés, Cités ressources a aussi contribué, avec leur consultante partenaire, à forger la culture commune de la démarche pour la quasi-totalité des cités du département et de la région, apportant la méthode, la continuité et la cohérence d'ensemble, la mémoire de l'action et les compétences évaluatives indispensables.

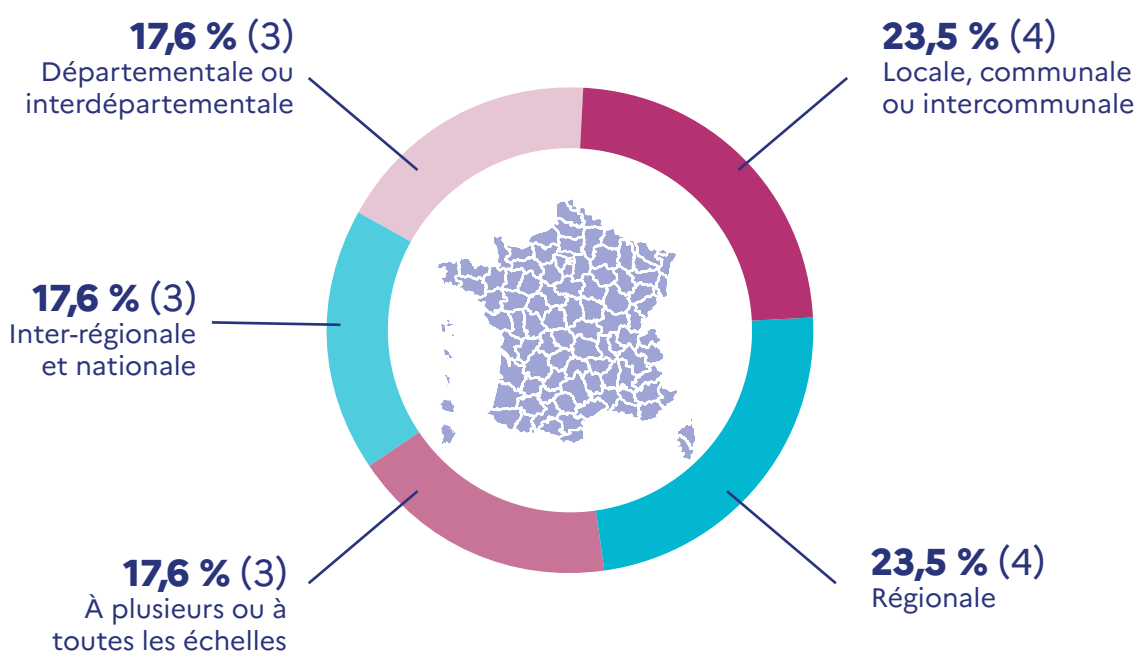
Enfin, le CRPV a permis en 2022 de relever le défi du XIV^e arrondissement de Marseille, avec une créativité qui a peu à peu gagné l'ensemble des acteurs. Bref, le quatuor n' imagine plus se passer durablement du CRPV : c'est un quintette qui ne dit pas son nom.



Enfin, et de façon assez unanime puisque la quasi-totalité des CRPV s'y est trouvée impliquée (26 % des actions citées), des **actions de capitalisation** : fiches d'expériences et fiches d'analyses transversales, comptes rendus de réunions et actes de rencontres, préparation et co-animation des événements nationaux organisés par l'ANCT comme le « Printemps des cités » ou la « Rentrée des cités ».

Par ailleurs, si l'on s'intéresse à l'échelle d'intervention des CRPV, **l'échelle de la proximité l'emporte**. Les centres interviennent d'abord sur les premières cités éducatives labellisées de leur région, dans les villes phares de la politique de la ville, capitales régionales ou non ; elles s'intéressent ensuite à celles qui entrent dans le dispositif au gré des vagues nationales, avec **des sessions de partage organisées assez naturellement à l'échelon départemental**. Dans les régions où le réseau de cités éducatives n'est pas assez dense pour alimenter cette dynamique d'échange, les CRPV s'en tiennent à l'accompagnement local... ou bien ils s'associent pour **partager entre cités de plusieurs régions, de sorte d'atteindre la masse critique nécessaire** à des contacts fructueux, comme entre Normanvilles, Résovilles et Villes au carré (cf. Infra « Le Club de l'Ouest »). Dans ce contexte, **l'animation régionale n'est ni la plus aisée ni la plus usitée**, car les dynamiques varient d'une agglomération ou d'un département à l'autre, et que les distances sont trop importantes au sein des nouvelles régions issues de la loi de 2014 pour que de telles rencontres puissent se tenir fréquemment.

À QUELS GRANDS TYPES DE BESOINS AVEZ-VOUS RÉPONDU ?





Le Club de l'Ouest

QUAND L'INTERRÉGIONAL PROPULSE LES CITÉS LOCALES

Si dans certaines régions – comme les Hauts-de-France ou la région PACA – les cités sont déjà nombreuses et la dynamique de coopération assez puissante, dans d'autres, comme en **Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire et Centre Val-de-Loire**, elles sont plus isolées. D'où l'initiative de Normandvilles, Résovilles et Villes au carré de réunir les 13 cités de leurs 4 régions. L'époque est encore au confinement et le besoin d'échange intense. Les visios proposées rencontrent donc un vif succès : pour faire connaissance d'abord, partager l'expérience de la crise sanitaire, confronter les projets et travailler en sous-groupes sur les questions les plus ardues, la gouvernance et l'évaluation. Le convoi ainsi formé trouve rapidement sa vitesse de croisière, au rythme de 3 à 4 rencontres par an et en fonction des besoins exprimés par les participants. Sous la conduite des trois pilotes et avec l'appui du Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE), les travaux se poursuivent en plénière ou en groupes de travail jusqu'à l'automne 2021 : autour des financements, de la valorisation des actions, des partenariats à développer avec les collectivités locales et de l'articulation avec les dispositifs de droit commun.

Le bilan est incontestablement positif : des relations durables se sont nouées, ignorant les frontières régionales, en même temps qu'il a répondu aux urgences et aux questions clés, le réseau a aussi permis de contourner les jeux d'acteurs locaux, de prendre du recul, de partager bonnes pratiques et innovations.

Depuis, à la faveur des 2^e et 3^e vagues de labellisation, les réseaux régionaux se sont étoffés tandis que l'animation nationale est montée en puissance. Les participants ont eu envie de se rencontrer en présentiel... mais la distance géographique a vite fait obstacle. Les contacts demeurent. Et le brainstorming se poursuit entre chargé.es de mission car l'échange interrégional reste très inspirant pour l'animation régionale.



Les publics concernés par ces actions sont d'abord les troïkas et les équipes de la gouvernance, ceux dont les ressources internes ne s'avèrent pas suffisantes au regard des nouvelles responsabilités qui leur sont assignées, que ce soit en phase d'amorçage de la cité éducative ou en rythme de croisière de son fonctionnement. Les CRPV les ont donc accompagnés dans la coordination institutionnelle et personnelle, l'élaboration d'un mode de fonctionnement coopératif, la programmation, la définition du protocole d'évaluation. Dans un second temps mais dans le même esprit, les CRPV apportent leur **appui aux chefs de projets opérationnels et autres coordonnateurs des cités**, et cela souvent dès leur entrée en fonction, pour les acculturer au programme et les aider à constituer leur réseau d'acteurs. Dans ce domaine, l'expérience de la politique de la ville des CRPV s'avère précieuse, car ils sont habitués à croiser les réseaux et les sujets, travailler en transversalité les dispositifs spécifiques et le droit commun, ainsi que des sujets appartenant à des piliers ou des volets thématiques distincts des contrats de ville. Enfin, comme le suggère Morgane Petit, directrice de l'IREV (Hauts-de-France), il faudra « *trouver les moyens d'impliquer plus directement les acteurs de terrain concernés : enseignants eux-mêmes, porteurs de projets divers, associations et collectifs de parents d'élèves...* », qui souvent, ne participent qu'à la marge aux cités éducatives.



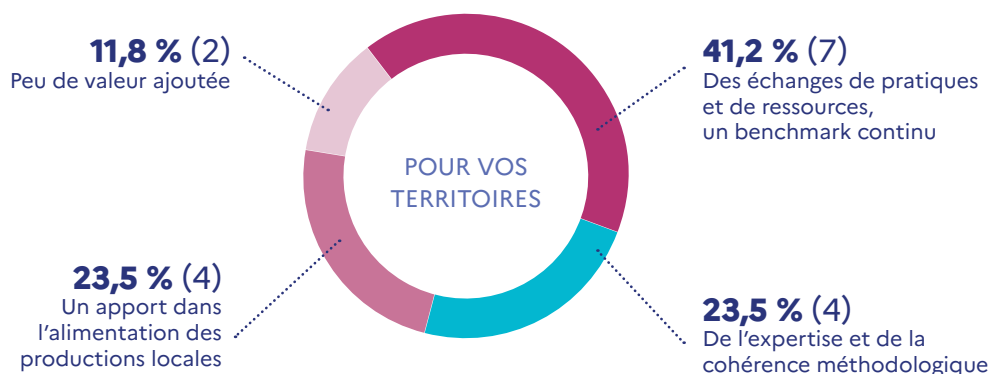
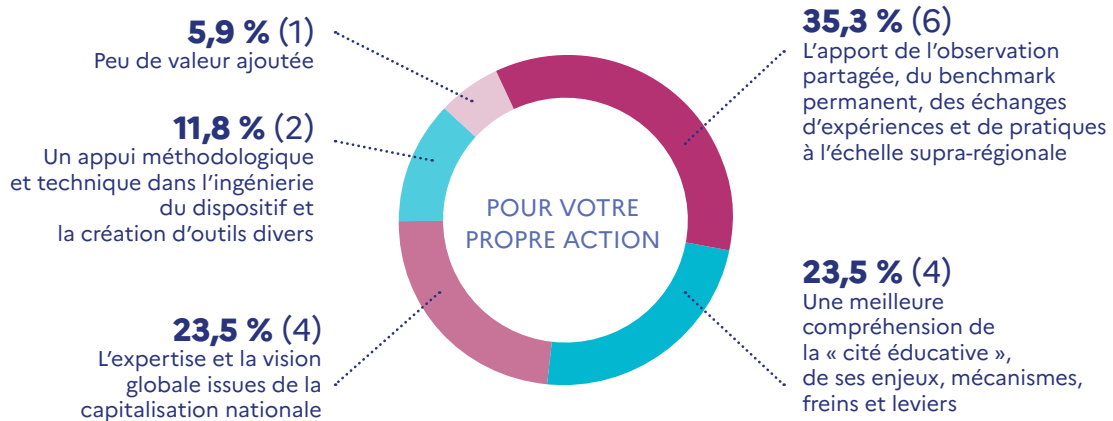
LE RÉSEAU NATIONAL DES CRPV, RESSOURCE POUR LES CENTRES COMME POUR LES TERRITOIRES



Tous les CRPV le confirment : leur Réseau national leur permis de disposer d'**une vision élargie des problématiques comme des solutions**, nourrie par leurs échanges de méthodes et de bonnes pratiques autant que par l'expertise capitalisée à l'échelon national, **une prise de distance permettant une meilleure appréhension du programme dans tous ses ressorts et ses limites**.

Et cette valeur ajoutée se reporte et se transfère, via les CRPV, aux cités éducatives et aux territoires accompagnés: car l'**unité et la cohérence de leur approche commune** bénéficient finalement à chacun des sites comme à la conduite du programme national.

QUELLE A ÉTÉ LA VALEUR AJOUTÉE DU RÉSEAU NATIONAL DES CRPV ?





« À FOND LES FICHES! » LE RÉSEAU NATIONAL MOBILISÉ SUR LA CAPITALISATION

Par la convention signée avec l'État en juillet 2020, l'association des directeurs des CRPV s'était engagée d'une part à appuyer l'organisation de temps forts nationaux aux côtés de l'ANCT et du CNOE, d'autre part à favoriser la montée en compétences des acteurs des cités éducatives et à valoriser leurs actions. Sur ce plan, il s'agissait pour les CRPV de déployer une animation soutenue et pour leur Réseau national, de développer son travail collaboratif autour des cités éducatives.

♦ **Objectifs** : assurer une mise en réseau efficace des cités à toutes les échelles, capitaliser les expériences individuelles et nourrir la réflexion collective.

Ainsi, les CRPV s'étaient engagés à produire collectivement **80 fiches de retours d'expériences** : des monographies passant au crible l'action d'une cité, du montage du projet aux enseignements issus de sa mise en œuvre, en passant par sa gouvernance et l'animation de ses partenariats ou les actions innovantes de son programme d'actions.

Mais la convention prévoyait aussi la production de **5 fiches « transversales** : des notes de réflexion en mesure d'éclairer aussi bien les acteurs de terrain que les pilotes nationaux des cités éducatives, sur des sujets aussi divers que la santé et les compétences psycho-sociales, l'animation des réseaux de professionnels, l'évaluation, la structuration des commissions et groupes de travail, ou encore la prise en compte du plurilinguisme.

Que retenir de cette expérience ?

Une entreprise « très chronophage » pour 17 centres sur 19 qui y ont participé, à des degrés d'implication très divers toutefois.

« *Des semaines d'enquête et de rédaction, mais aussi de relecture et de gestion éditoriale* » : des collègues « *quelque peu épuisés* », et un groupe de travail « *éducation* » au bord de l'embolie. En fin de compte, la convention a été prorogée jusqu'au printemps 2023 pour permettre l'achèvement des dernières fiches. Mais aussi – et aux dires unanimes des 8 CRPV mobilisés sur les fiches transversales* - une « *fierté d'avoir relevé le défi* », « *dans une relation de grande confiance avec l'État* », pour « *des travaux à la fois enrichissants et inspirants pour l'animation régionale* » permettant « *un retour critique précieux* » sur les cités éducatives.

« *Ils ont apporté la méthode, la continuité et la cohérence d'ensemble, la mémoire de l'action et les compétences éducatives indispensables* »

* Normanvilles, Ville au carré, Résovilles, Pôle ressources ouest francilien, Labo cités, Villes et Territoires, Ressources urbaines, Ville Caraïbe.

UNE VISION PROSPECTIVE DES ENJEUX D'AVENIR



Au terme de plus de 3 ans d'accompagnement, les CRPV sont collectivement bien positionnés pour identifier les zones de friction et points de blocages des cités éducatives, les sujets appelant une vigilance particulière ou une aide renforcée. Interrogés via notre enquête sur les besoins persistants des cités éducatives existantes, les CRPV pointent **trois exigences fortes** :

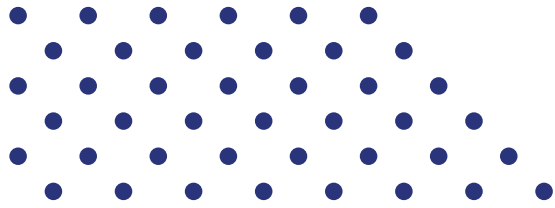
- ◆ **La poursuite des échanges entre pairs et une mutualisation organisée des bonnes pratiques**, compte tenu de la disparité des situations comme du peu d'ingénierie et de temps dédiés au sein de chaque cité.
- ◆ **Des apports réguliers d'expertise spécifique sur des sujets identifiés comme pointus** : numérique, égalité filles garçons, santé par exemple.
- ◆ **Un appui à la gouvernance et à la coopération inter-acteurs** : les CRPV devront susciter « *des diagnostics réellement partagés* » et veiller à « *la co-construction effective de stratégies éducatives ambitieuses* ». Comme dit encore Pascale Despres, directrice de Normanvilles, il s'agit « *d'amener les partenaires à définir ensemble leurs enjeux stratégiques et leurs priorités d'actions transversales... sans se contenter de gérer ensemble un dispositif éducatif parmi d'autres* ».

« **Veiller à la co-construction effective de stratégies éducatives ambitieuses.** »

Par ailleurs, le **lien avec la politique de la ville** leur apparaît essentiel : l'articulation des échelles académique et régionale avec celle de la géographie prioritaire, et « *l'acculturation des acteurs éducatifs à cette politique, dont ils ne possèdent pas les codes, tant il est vrai que ce sont souvent les services Éducation des collectivités qui assurent le portage des cités éducatives* », comme le souligne Frédérique Bourgeois, directrice de Labo Cité (AURA).

En outre, ils sont nombreux à pointer **certaines sujets clés, sur lesquels subsistent selon eux des marges de progrès importantes** : parentalité, co-éducation, petite enfance, prise en charge des 16/25 ans, éducation au-delà du scolaire/périscolaire... en plus des thèmes de la gouvernance et de l'évaluation, qui requerront un investissement continu.

Enfin, les CRPV se sentent-ils bien outillés pour continuer à accompagner les cités éducatives ? « *Nous le sommes incontestablement face aux trois enjeux majeurs – coopération, évaluation, valorisation – mais les 4/5 de*



l'équipe ont dû s'y impliquer... ce qui n'est pas tenable », reconnaît-on à Cités Ressources, dans un constat largement partagé. « Notre modèle économique n'est pas adapté » soulignent encore plusieurs de leurs collègues. Tandis qu'un clivage se dessine entre certains, comme le Pôle ressources ouest francilien, qui voudraient assumer pleinement la mission d'expertise en collaboration étroite avec l'université, et ceux qui, à l'instar de Labo Cités, souhaiteraient pour leur part s'en tenir à l'animation de réseaux.

En résumé, ils en appellent à une sorte de repositionnement général. Si tous reconnaissent *« avoir été profondément enrichis par l'expérience »*, ils affirment maintenant, à l'unisson avec Maeva Duverger, directrice de Ville Caraïbe, vouloir ménager leurs ressources.

**« Poursuivre
l'accompagnement
des cités mais à plus
basse intensité. »**

En effet, l'investissement leur apparaît trop chronophage et important par rapport aux ressources humaines des centres. Il faudra, disent-ils, rapidement **« trouver une échelle d'intervention compatible avec nos moyens réels et nos engagements régionaux »**. Et ils proposent de **« se redéployer sur des temps de rencontres éducatives thématiques transversales »** ouvertes

aux acteurs des cités en même temps qu'à ceux des autres dispositifs de l'éducation prioritaire ou de la réussite éducative (Normanvilles); de **« conjuguer l'action de proximité avec des actions de qualification de haut niveau »** (Pôle Ressources ouest francilien); et, surtout, comme à l'IREV ou à Cités Ressources, investis depuis le début sur le sujet, de **« passer le relais sur l'animation nationale pour se consacrer aux cités nouvelles, et à celles qui sont moins avancées ou moins outillées »**.

Dès lors, quelle organisation future pour poursuivre le chantier au sein du Réseau national ? Parmi ceux et celles avec qui nous l'avons évoquée, certains suggèrent **une ingénierie dédiée aux cités éducatives au sein du Réseau** (une personne/un poste) chargée de piloter la **mise en œuvre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ANCT**, épargnant ainsi à l'ensemble des chargés de mission du groupe de travail les interminables allers-retours de coordination auxquels ils ont été contraints ces deux dernières années. À l'évidence, un nouvel équilibre se cherche, sur une mission dont personne ne conteste la nécessité.



Directeur de la publication: Stanislas Bourron
Coordination: Christophe Girard et Aminata Keïta, ANCT/ DGDPV / Mission Grande
équipe de la réussite républicaine - **Rédaction:** Voix publiques
Réalisation: Agence nationale de la cohésion des territoires
Crédit photos: Anthony Voisin (ANCT), Hugues-Marie DUCLOS (ANCT), iStock
Mars 2023





LES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE AUX CÔTÉS DES **cités éducatives**

RETOUR SUR 3 ANS D'ACCOMPAGNEMENT À 360°

CONTACT

grande.equipe@anct.gouv.fr

Retrouvez l'agence sur :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr

